

**ATTESTATION D’AFFILIATION  
à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural  
Mouvement Rural  
SAISON 2022-2023**

La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural – FNSMR, agréée par le ministère des Sports sous le n° MJSK 0470236 A, représentée par sa Présidente, Brigitte LINDER

atteste que le Foyer Rural ou l’Association :

**FOYER RURAL D’ALLAN**  
Identifié(e) sous le numéro d’affiliation : F26006

est dûment affilié(e) à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR), et est à jour de sa cotisation pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

Le Foyer Rural ou l’association est garanti en responsabilité civile par le contrat n°41480048E0002 souscrit par la FNSMR auprès de GROUPAMA. La garantie entre en vigueur le 23 août 2022 et jusqu’au 31 août 2023.

Fait à Paris le 23/08/2022

Brigitte LINDER, Présidente de la FNSMR

